

## Liminaire CSA-IP du 14.10.2025



M. le Président,

S'élevant contre la politique pénale ultrasécuritaire et discriminante, surfant sur les idées d'extrême droite, menée par le Garde des Sceaux, jeudi dernier, les agents des SPIP **défilaient dans les rues de Paris.**

Le cortège scandait les attentes légitimes des professionnel.les, celles d'une **justice humaniste, respectueuse des droits des usagers et de l'État de droit. D'une administration respectueuse de ses personnels et de leur expertise.**

C'est dans la cacophonie politique ambiante et inquiétante que le Ministre de la Justice a été re-nommé dimanche soir. Sans surprise, il poursuit sa politique, à laquelle nous nous opposons.

Il annonce, en outre, par la chaîne télévisée M6, ce même dimanche soir, les lieux d'ouverture, en sus de Condé-sur-Sarthe et Vendin-le-Vieil, de 4 nouveaux Quartier de Lutte contre la Criminalité Organisée (QLCO) à Réau, Valence, Aix-en-Provence et à Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane.

La méthode est symptomatique du manque de dialogue social et de la considération que le Garde des Sceaux porte aux personnels directement concernés par cette thématique !

Le **SNEPAP-FSU** déplore, en outre, un contexte qui place d'ores et déjà les services en difficulté à cause de l'absence de loi de finances et de l'incertitude des budgets à venir.

Face au gouvernement qui priorise des projets axés sur l'enfermement, doit-on se résigner à ce que les SPIP bricolent avec 2 bouts de ficelle leurs projets d'insertion et autres programmes de prévention de la récidive... ?! Et ne parlons pas des activités socio-culturelles qui seront encore en 2026, sous le couperet du grand argentier ! Ainsi, nul besoin de motivations fallacieuses pour les annuler et éviter toute polémique médiatique.

Nous nous montrons caustiques, M. le Président, car nous sommes très inquiets pour les SPIP et les professionnels qui les composent.

Le contenu du rapport du Sénat relatif à l'exécution des peines et les orientations des EGIP ne sont pas pour nous rassurer. Ils voguent sur la même vague que le gouvernement et son avant-projet de loi SURE : des sanctions plus rapides, des constructions de prison, des peines d'incarcération flash, une police de la probation, retour des SPIP au tribunal, etc.

Tristes constats, sinon faux. Piètres ambitions, sinon génératrices de récidive. C'est un retour en arrière pour nos missions et l'autonomie des SPIP. **Le SNEPAP-FSU est insatisfait de ces ritournelles et revendique un avenir plus juste et reconnaissant l'expertise des SPIP.**

**Fort de la mobilisation des agents du SPIP et de notre entrain dans la défense de nos métiers et de nos valeurs, le SNEPAP-FSU continuera de lutter en faveur d'une probation efficace.**

